Perspectives

N°21/301 – 21 septembre 2021

ROYAUME-UNI – L'inflation atteint 3,2% en août et devrait grimper vers 4% au T4

L'indice des prix à la consommation CPI a accéléré à +3,2% sur un an outre-Manche au mois d'août, après 2,1% en juillet, atteignant un plus haut depuis mars 2012. L'inflation sous-jacente se hisse également à 3,2%, contre 1,8% en juillet et au plus haut depuis octobre 2011.

L'accélération de l'inflation semble la conséquence principalement d'effets de base mais aussi de hausses de prix inhabituellement élevées au mois d'août cette année.

Des effets de base

Les prix dans les hôtels, les cafés et les restaurants contribuent le plus (+0,69 point de pourcentage, pp) à la variation du taux d'inflation annuel sur le mois (+1,1 pp). Leur taux d'inflation moyen est passé de 2,2% en juillet à 8,6% en août, sous le jeu d'effets de base dans la restauration. En août 2020, les prix dans les cafés, les bars et les restaurants avaient baissé fortement (-5,8%) alors qu'ils ont été globalement stables en août 2021. Cela est dû à la mesure *Eat-Out-to-Help-Out* (EOHO) qui avait été mise en place par le gouvernement pour soutenir la demande dans le secteur après la fin de la première vague de Covid. Le EOHO attribuait un rabais de 50% sur les repas (jusqu'à un plafond de 10 livres sterling). À cette mesure s'ajoute la réduction en août 2020 de la TVA de 20% à 5% dans le secteur (ce taux est toujours en vigueur et devrait être porté à 12,5% le 1er octobre).

D'autres contributions positives à la variation du taux d'inflation annuel entre juillet et août sont apportées par les prix dans le secteur des loisirs et de la culture (+0,25 pp), suivis par les prix des produits alimentaires et des boissons non-alcoolisées (+0,11 pp) et enfin, par les prix des biens d'équipement ménagers (+0,05 pp).

Des hausses de prix sur le mois

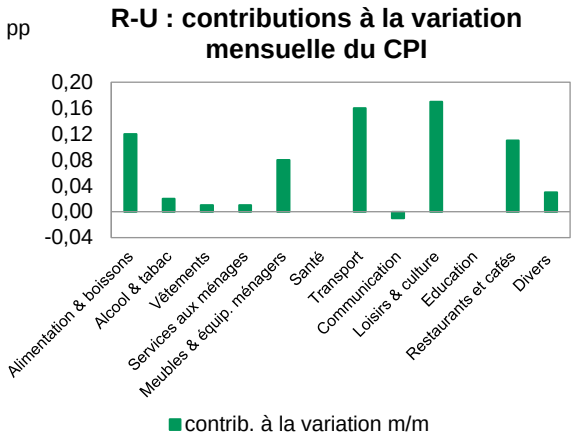
Les indices CPI et CPI sous-jacent (hors énergie, alimentation, boissons alcoolisées et tabac) augmentent tous les deux de 0,7% sur un mois en août 2021 contre des baisses respectives de 0,5% et 0,6% en août 2020. Cette hausse de 0,7% est parmi les plus élevées et représente près du double de la moyenne historique des variations mensuelles de l'indice CPI enregistrées au mois d'août entre 1997 et 2020. Les contributions les plus fortes proviennent des composantes transport, loisirs et culture, ainsi que de la restauration et de l'alimentation.

Au sein de la composante transport, il convient de noter la hausse anormalement élevée des prix des voitures d'occasion. Ceux-ci sont sur une trajectoire haussière depuis le mois d'avril (+18,4%) avec une hausse de 4,9% au mois d'août. Alors que la demande a augmenté avec la réouverture des concessionnaires, une pénurie mondiale de semi-conducteurs affecte la production de voitures neuves et incite les consommateurs à se tourner vers le marché des voitures d'occasion. Parmi les contributions à la hausse de l'indice transport, on note aussi la progression des tarifs de transport aérien et maritime pour le troisième mois consécutif.

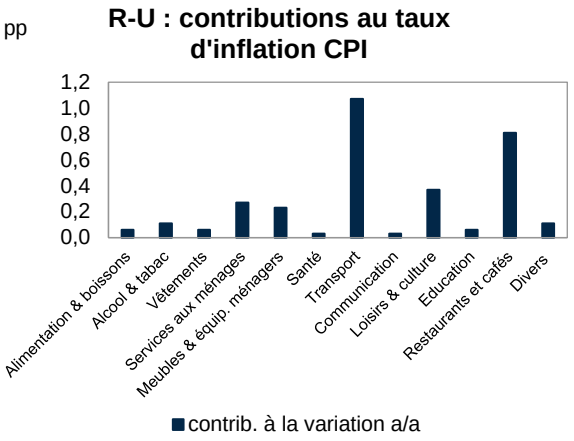
Concernant l'indice des prix des produits alimentaires et des boissons non-alcoolisées, il affiche une progression de 1,1% en moyenne sur le mois d'août 2021, ce qui représente sa plus forte variation mensuelle depuis août 2008. L'ONS note que cette hausse des prix reflète probablement l'impact des pénuries de main-d'œuvre dans le secteur ainsi que l'augmentation des tarifs dans le transport maritime

Slavena NAZAROVA
slavena.nazarova@credit-agricole-sa.fr

sur fond de reprise de la demande dans le sillage de la réouverture de l'économie. Toutefois, là aussi, jouent des effets de base défavorables (notamment pour le café, le thé et le cacao, les huiles et les graisses, les pains et les céréales).



Source : ONS, Crédit Agricole S.A.



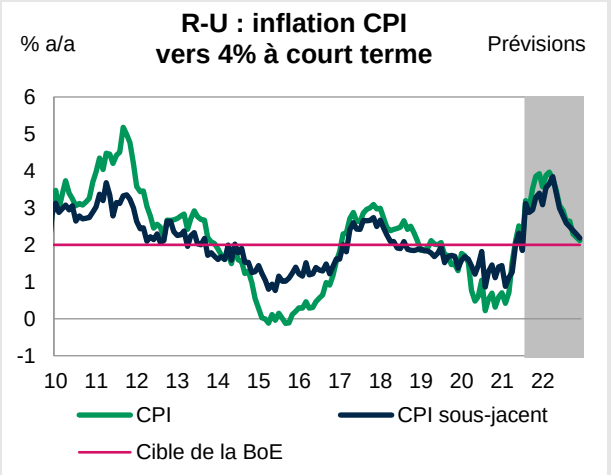
Source : ONS, Crédit Agricole S.A.

☑ **Notre opinion –** *Une accélération du taux d'inflation au mois d'août, après le plongeon en juillet, a été anticipée du fait de facteurs bien identifiés comme le EOHO et la TVA, mais son ampleur a dépassé de 0,2 point de pourcentage notre prévision (3%). L'envolée du taux d'inflation se poursuivra à court terme, en raison de plusieurs facteurs, certains temporaires et d'autres de nature plus persistante :*

- *Relèvement de la TVA dans les secteurs du tourisme à 12,5% prévu le 1er octobre prochain et à 20% le 1er avril 2022*
- *Hausse des prix administrés de l'énergie de 10% en octobre*
- *Prix du pétrole revus à la hausse en raison d'une probabilité moindre d'un accord entre les États-Unis et l'Iran*
- *Problèmes d'offre dans les secteurs marchands : pénuries de matières premières, difficultés d'approvisionnement et d'acheminement vouées à perdurer probablement encore un an.*
- *Manque de main-d'œuvre dans certains secteurs en lien avec le déséquilibre offre/demande consécutif à la pandémie et au Brexit.*

Selon nos nouvelles prévisions, le taux d'inflation atteindrait 3,8% en moyenne au quatrième trimestre (et 3,9% en décembre) et se maintiendrait à ce rythme au premier trimestre. Courant 2022, il reculerait fortement pour finir l'année légèrement au-dessus de la cible de 2% (à 2,2% en moyenne au quatrième trimestre) :

- *Les effets de base liés à la hausse des prix de l'énergie vont sortir du calcul du glissement annuel, provoquant une forte chute du rythme d'inflation.*
- *Les pénuries de biens devraient petit à petit se dissiper avec la normalisation de la situation sanitaire et économique mondiale.*
- *Sur le marché du travail, la fin du dispositif de chômage partiel le 30 septembre 2021 devrait contribuer à atténuer les tensions actuelles, sans toutefois les résoudre complètement. Certains secteurs pourraient continuer de souffrir de difficultés de recrutement en raison de facteurs de long terme tels que la numérisation ou la nouvelle politique d'immigration post-Brexit (significativement plus restrictive pour les ressortissants européens que la libre circulation car les empêchant d'intégrer des emplois faiblement qualifiés).*



Source : ONS, Crédit Agricole S.A.

Article publié le 17 septembre 2021 dans notre hebdomadaire Monde – L'actualité de la semaine

Slavena NAZAROVA
slavena.nazarova@credit-agricole-sa.fr

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
17/09/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
16/09/2021	L'innovation au service de l'élevage : concilier mieux-vivre des agriculteurs et bien-être animal	Agriculture, agroalimentaire
16/09/2021	Allemagne – un renouveau politique post législatives ?	Allemagne
15/09/2021	Inde – Un deuxième trimestre qui rassure	Asie
15/09/2021	France – Immobilier résidentiel : un marché très dynamique en 2021	France
14/09/2021	Royaume-Uni – Quasi-arrêt de la reprise en juillet, sur fond de pénurie de main-d'œuvre	Royaume-Uni
10/09/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
10/09/2021	Zone euro – Conjoncture flash : PIB au T2 2021	Zone euro
10/09/2021	Espagne – Premiers pas vers une réforme des retraites	Zone euro
09/09/2021	Ajustement carbone aux frontières dans l'Union européenne : un chemin pavé de bonnes intentions mais encore semé d'embûches	Europe
07/09/2021	Chine – Tour de vis réglementaire dans le secteur privé	Asie
06/09/2021	France – L'économie retrouve son dynamisme malgré un été agité	France
03/09/2021	Monde – L'actualité de la semaine	Monde

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques
12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit – **Statistiques :** Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact: *publication.eco@credit-agricole-sa.fr*

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :
Internet : https://etudes-economiques.credit-agricole.com/
iPad : application Etudes ECO disponible sur App store
Android : application Etudes ECO disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.